

SÉLECTION BASÉE SUR LES COMPÉTENCES

ingénieurscanada



engineerscanada

Objet

Certains services gouvernementaux sont attribués au fournisseur qui présente la soumission la plus basse. Ingénieurs Canada est d'avis que le gouvernement fédéral devrait adopter un règlement exigeant le recours à la sélection basée sur les compétences pour les activités d'approvisionnement du gouvernement fédéral mettant en jeu des services d'ingénierie.

Pourquoi est-ce important?

Le gouvernement fédéral, en collaboration avec le secteur privé et d'autres paliers de gouvernement, a entrepris un plan d'infrastructures de 33 milliards de dollars en vue de moderniser les infrastructures canadiennes et d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population. Ces nouveaux investissements nécessiteront des services d'ingénierie de qualité.

La sélection basée sur les compétences est un processus d'approvisionnement transparent axé sur les compétences et la fiabilité de l'ingénieur-conseil; elle est garante d'une prestation de services d'ingénierie efficaces, durables et rentables. Dans le cadre de ce système, un client étudie la candidature de différentes entreprises concurrentes, les classe selon leurs compétences, et négocie l'étendue des travaux et les coûts avec l'entreprise la mieux cotée.

Les services d'ingénierie obtenus exclusivement selon le principe de la soumission la plus basse peuvent, au départ, donner lieu à des économies. Cependant, cette façon de procéder peut également entraîner des coûts de construction, d'exploitation et d'entretien plus élevés pendant la durée de vie des infrastructures en encourageant le renouvellement de technologies plus anciennes et moins chères. La méthode de sélection qui accorde une importance primordiale aux honoraires d'ingénieurs peut entraîner une situation où les délais de conception prescrits limitent l'autonomie professionnelle de l'ingénieur lorsqu'il s'agit de trouver les meilleures solutions pour assurer la sécurité du public. Cette méthode peut également avoir des répercussions simultanées sur les pénuries de main-d'œuvre et sur la relation entre l'ingénieur et le client.

L'adoption du processus de sélection basée sur les compétences accroît considérablement les possibilités d'approches innovatrices en génie et en protection de l'environnement. Le contribuable retire les avantages d'une sécurité accrue et d'économies à long terme.

Étant donné que la majorité des travaux d'ingénierie du gouvernement fédéral sont actuellement attribués à des sociétés d'experts-conseils de l'extérieur, la méthode suivie pour sélectionner et obtenir des services d'ingénierie de qualité a de plus en plus d'importance. D'autres pays reconnaissent déjà la valeur du processus de sélection basée sur les compétences. Depuis 1972, le gouvernement fédéral des États-Unis l'applique dans le cadre de tous ses travaux à l'échelle fédérale. En vertu de la Loi de Brooks, ce processus de sélection constitue une exigence du gouvernement fédéral pour la sélection de professionnels en conception. Plus de 30 États américains ont également adopté cette approche pour l'approvisionnement de services d'ingénierie.

Au Canada, quelques zones de compétence ont agi en conséquence et certains ministères provinciaux ont recours à ce processus de sélection. En outre, le système est vivement recommandé par la Fédération internationale des ingénieurs-conseils et l'Association des firmes d'ingénierie du Canada.

Quelle contribution Ingénieurs Canada peut-il offrir?

Ingénieurs Canada est prêt à offrir une expertise et des conseils au gouvernement fédéral lors de l'élaboration de ses politiques en matière d'approvisionnement. Notre connaissance de l'industrie peut s'avérer un atout précieux pour le gouvernement et contribuer à établir un cadre dans lequel le processus de sélection basée sur les compétences constitue un facteur obligatoire à prendre en compte pour l'obtention de services d'ingénierie.

POSITION DE LA PROFESSION

Dans l'intérêt de la sécurité publique et de l'innovation, et afin de réduire les coûts du cycle de vie des ouvrages publics, le gouvernement fédéral devrait adopter des règlements exigeant le recours à la sélection basée sur les compétences pour tout approvisionnement nécessitant le recours à des services d'ingénierie. Ces exigences assureront la qualité et la valeur du processus d'approvisionnement tout en favorisant la durabilité du renouvellement des infrastructures, et entraîneront des économies en ce qui concerne le coût du cycle de vie

Dernière mise à jour : novembre 2007